

# A.P.M.E.P.

## VOTE 2005

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé, vous permet de participer à la vie de l'Association.

## **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !**

**Votre vote doit être posté avant  
le 31 mai 2005**

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent.

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

### **SOMMAIRE**

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Modification des statuts
- V. Renouvellement partiel du Comité National  
Déclarations de candidatures


# I - MODALITÉS

## Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, **14** sièges nationaux du Comité National (la moitié des sièges nationaux), ainsi que les sièges (2) libérés par des élus nationaux démissionnaires. Ainsi tous les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **la modification des statuts (mandat du président)**
4. **les nouveaux membres du Comité National**

## POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, de la proposition de modification des statuts ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.  : **Cochez au plus 16 noms !**
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

**Date limite d'envoi : 31 mai 2005\***

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

## II – RAPPORT D'ACTIVITE 2005

Présenté par le Bureau National

*Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 12 Mars 2005 et a approuvé sa présentation au vote des adhérents*

### CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Comme l'année dernière, ne figureront, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. On trouvera dans la plaquette « *Visages de l'APMEP 2004–2005* » la présentation de notre association, les brochures nouvelles. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin, depuis juin 2004.

### CHAPITRE 2 : LE TRAVAIL INTERNE

#### 2.1 Les lieux de travail dans l'association

##### 2.1.1 Le Comité

Le Comité s'est réuni les **12 et 13 mars**, les **5 et 6 juin** et les **13 et 14 novembre**.

#### Relevé de décisions du Comité des 12 et 13 mars 2004

- **Adoption du rapport d'activité et du rapport financier 2003**

- **Formation des maîtres** : Le Comité vote, à l'unanimité, le texte suivant:

*L'APMEP rappelle la nécessité impérieuse, pour tout concours de recrutement de professeurs:*

- *d'une gestion pluriannuelle du recrutement, afin d'éviter les fâcheux « effets d'accordéon » liés, d'une part aux flux démographiques des élèves et des professeurs, et d'autre part aux contingences budgétaires;*
- *de l'augmentation du nombre de postes mis aux concours, qui doit être au moins suffisante pour assurer la présence d'un enseignant formé sur chaque poste. Ceci doit permettre d'éviter le recours à des professeurs au statut précaire, remerciés à la 200ème heure d'enseignement (quand ce n'est pas au milieu d'un cours).*

- **Modification de statuts**

Le Bureau présente le projet pour avis. Il sera voté par le Comité en juin, paraîtra au B.V avant décembre et sera soumis au vote des adhérents l'an prochain.

Un premier point concerne directement la demande de reconnaissance d'utilité publique (Art. 10bis dans les statuts et Art. 11bis dans le règlement intérieur). Si les 10% peuvent sembler inaccessibles, ils protègent d'un éventuel flot de questions qui accaparerait l'activité du Bureau. En revanche, la réunion de 5 régionales semble réalisable et de plus, valorisante pour la dynamique de l'association.

Les deux autres points, internes au Comité, ne posent que le problème des ayants droit de vote au Comité de juin. Est-il envisageable de faire voter à la fois les entrants et les sortants lors de ce Comité ? Il faut également préciser qu'au dépôt de

sa candidature comme Président, une personne se présente seule, mais que lors de l'élection elle devra présenter son Bureau

- **La place des mathématiques dans les sections scientifiques du lycée**

À l'invitation du Bureau, Daniel DUVERNEY, membre de la SMF, présente son texte, que l'APMEP a publié dans le BV n° 452.

Patrick FRÉTIGNÉ, enseignant à la faculté de Rouen, rappelle la chute de 64% des inscriptions en première année de DEUG SV entre 1955 et 2003.

Suit un long débat sur la désaffection pour les études scientifiques, à mettre en relation avec l'action de l'APMEP au sein du collectif ActionSciences.

### Relevé de décisions du Comité des 5 et 6 juin 2004

- **Élection du nouveau Bureau**

- **Changement de statuts:**

Le Comité s'est prononcé en faveur de nouveaux points parus dans le bulletin vert. En novembre, il aura à décider de leur soumission au vote des adhérents en mai 2005.

- **Journées nationales:**

À la proposition de la régionale d'Aquitaine, qui a organisé les journées 2003 à Pau, et dans le but de modérer autant que possible le coût d'inscription, le Comité vote pour le principe *d'un fond de sécurité* destiné à combler des déficits éventuels. Ce dernier est constitué par le plafonnement des bénéfiques selon les modalités suivantes:

- La tranche de bénéfice entre 0 et 8000€ reste entièrement à la régionale,
- Puis sont reversés au national, qui gère ces sommes:
- 50% de 8000 à 20000,
- 100% au delà de 20000.

Le Comité vote également le principe suivant:

En concertation avec la régionale organisatrice, l'arrêt du montant des frais d'inscription aux journées nationales sera voté, au plus tard, par le Comité du mois de mars qui les précède directement.

- **Acquis, positions et revendications**

Le Comité vote le texte à paraître dans la nouvelle plaquette 2004–2005 et qui portera sa signature.

- **Cotisations et abonnement**

Le Comité approuve le tableau des tarifs proposé par le Bureau ainsi que la ristourne aux régionales.

### Relevé de décisions du Comité des 13 et 14 novembre 2004

- **Changement des status et règlement intérieur**

Les nouveaux points en faveur desquels le Comité s'était prononcé en juin ont été publiés dans le BGV n° 118. Le Comité vote, à l'unanimité, leur soumission au vote des adhérents en mai 2005.

- **Journées nationales**

Le Comité remercie l'équipe d'Orléans et vote le tarif maximum de 25€ pour les droits d'inscription aux journées des 21 au 24 octobre 2005 à Caen. Il se prononce également en faveur de seulement trois plages pour les conférences.

- **TPE**

Le Comité vote à l'unanimité le texte suivant:

*L'APMEP ayant appris la disparition programmée des TPE en terminales rappelle l'intérêt qu'elle a toujours porté aux travaux scolaires impliquant plusieurs disciplines. Ces travaux permettent en effet une mise en appétit ou en culture des connaissances ainsi qu'une initiation au travail autonome de recherche dans la perspective de l'enseignement supérieur.*

*La mise en œuvre de ce type de travail a certes été difficile, il n'en reste pas moins que de nombreux collègues, de toutes disciplines, s'y sont fortement investis avec leurs élèves et commençaient à y voir, comme le reconnaît le Ministère lui-même, un intérêt pédagogique qu'il a prôné en d'autres temps.*

**L'APMEP considère donc cette suppression brutale comme un énorme gâchis ; elle attendait plutôt une amélioration de ces TPE, y compris en terminales. Elle réclame un dispositif alternatif visant les mêmes objectifs pédagogiques.**

*S'inscrivant dans une série de déclarations donnant l'impression d'un retour à des pédagogies dépassées, cette disparition programmée nous inquiète d'autant plus fortement.*

*L'argument avancé de l'allègement de la charge de travail des élèves au profit de la préparation à l'examen, risque de pénaliser les élèves culturellement défavorisés. En effet, ceux-ci, non encadrés pendant le temps ainsi libéré, se retrouveront désavantagés par rapport à leurs camarades bénéficiant de ressources dans leurs milieux familiaux.*

*Le Ministère justifiait, en section scientifique, la diminution de l'horaire dévolu aux mathématiques par une prétendue compensation en TPE. Par quoi pense-t-il compenser cette diminution?*

**Sans réponse convaincante à cette question, l'APMEP serait fondée à penser qu'il s'agit tout simplement d'une affaire bassement budgétaire au détriment de l'intérêt pédagogique.**

- **Journées des mathématiques**

Le Comité se prononce en faveur de la création d'une *Journée des mathématiques* et de la soumission de ce projet au groupe "Mathématiques à venir", collectif d'associations liées aux mathématiques nouvellement créé à la suite de rencontre à Orléans.

### 2.1.2 Le Bureau

En 2004, le Bureau National s'est réuni les 17 et 18 janvier, les 13 et 14 mars, le 16 mai, les 5 et 6 juin, les 11 et 12 septembre, les 13 et 14 octobre, le 25 octobre (Journées d'Orléans), les 12, 13 et 14 novembre et le 11 décembre.

En plus de la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'Association, et de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, les principales actions menées par le Bureau ont porté sur:

### **Changement de statuts:**

Afin de faciliter l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique et d'améliorer l'élection du président, un changement de statut est proposé aux votes des adhérents.

### **Suivi du travail du groupe « Quelle école – quelles mathématiques »:**

Ce groupe travaille, depuis un an, sur un nouveau texte d'orientation. Ce fut le thème du séminaire du 4 mai 2004. Le groupe présenta une première version de son travail. Des ateliers eurent lieu ensuite sur "*noyau-thème*", "*individualisation de l'enseignement*" et "*quels types d'enseignement?*".

### **Troisième édition de la plaquette « Visages 2004 - 2005 de l'APMEP ».**

La partie "*l'APMEP d'hier à demain*" a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du Comité.

### **Poursuite de la campagne d'adhésion:**

Conditions très avantageuses pour la première adhésion, tarifs dégressifs pour les jeunes collègues (indice inférieur ou égal à 438), sensibilisation des Régionales et des adhérents, « étoilages » des brochures, publicités (par le Bulletin vert, le BGV, quatre éditeurs scolaires, ACL-les éditions du Kangourou, la Recherche, ...), gratuité d'inscription aux Journées nationales d'Orléans; différents mêlings

### **Fonctionnement et alimentation du site « abcdebat »**

Ce site permet à tous les adhérents d'avoir accès, avec mot de passe, à certains documents de l'association, de dialoguer, de travailler à distance.

Une présentation du site a été faite, par vidéo-projecteur, lors du Bureau spécial "Présidents et responsables de groupes de travail et de commissions" du 14 octobre 2004 par François COUTURIER.

### **Réorganisation du site de l'APMEP**

Devant le nombre de plus en plus importants de pages mises en ligne, nous avons décidé de réorganiser notre site <http://www.apmep.asso.fr>. Un groupe est chargé de ce travail. Le nouveau site utilisera le système libre SPIP.

Un forum avec modérateur, ainsi qu'un espace mutualisation, sont prévus.

### **Mise en réseau et renouvellement du matériel informatique du local.**

Suite de l'opération commencée l'année dernière.

### **Équipement des responsables**

Les ordinateurs de certains responsables (Bulletin, site APMEP) ayant rendu l'âme, nous avons procédé au changement.

### **Rencontres avec nos partenaires**

Pendant les Journées nationales d'Orléans, le Bureau a rencontré l'Inspection Générale et Régionale de mathématiques, ADIREM, CFEM, femmes et mathématiques, SMF, SMAI, UDP, UPS, SNES, SUD, SGEN...

### **La crise des vocations scientifiques:**

Poursuite des actions entreprises l'année précédente, au sein du collectif Action Sciences.

Collaboration au site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>, où sont visibles toutes les actions entreprises par le groupe.

### **Représentation de l'APMEP**

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au Conseil Scientifique des IREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à Objectifs sciences, l'institut national de France, à l'académie des sciences et dans diverses manifestations.

### **Relation avec les autorités.**

Courriers et audiences.

### **PUBLIMATH**

Mise à disposition de moyens de secrétariat.

### **EVAPM :**

Mise en place d'une évaluation en 6ème et en première S, évaluation de copies de bac S.

### **Comptabilité de l'APMEP**

Bien que les finances de l'APMEP soient saines (nous avons une année de fonctionnement d'avance), le Bureau cherche à diminuer les coûts de fonctionnement de l'association:

- en cherchant des imprimeurs plus compétitifs,
- en demandant à notre secrétaire-comptable une comptabilité analytique,
- en décentralisant certaines réunions, ...

### **Encadrement de l'emploi – jeune.**

Formation, gestion du travail et des présences.

## **2.1.3 Les Commissions**

La première réunion de chacune des sept Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées agricoles, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) a lieu pendant les Journées nationales d'Orléans, en présence d'un membre du Bureau Elle est ouverte à tous les adhérents. Les autres réunions sont plus particulièrement réservées aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent).

Les responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 10 octobre 2004, avec les présidents des Régionales et le Bureau National pour rendre compte de leurs activités et débattre des problèmes de recrutement des adhérents, en particulier des jeunes collègues et des moyens de faire aboutir les revendications de l'APMEP.

Lors de ce "*Bureau spécial*", François COUTURIER a présenté le forum abcdebat et Antoine BODIN a fait le point sur l'observatoire EVAPM et annoncé les futurs évaluations: collège, 1ère S et copies de bac.

### Commission 1er degré:

La commission premier degré souhaite revitaliser le slogan de l'A.P.M.E.P. « *de la maternelle à l'université* » en renforçant la place du premier degré à l'A.P.M.E.P. La commission rappelle que les maîtres de l'école primaire sont les premiers professeurs de mathématiques que rencontrent les élèves.

La commission rappelle ses principaux objectifs :

- motiver des adhésions de collègues du premier degré, avoir davantage d'enseignants du primaire dans la commission,
- augmenter le nombre d'ateliers abordant des problématiques touchant directement le premier degré lors des journées nationales et y proposer une conférence dont la problématique recouvre des questionnements du premier degré,
- faire vivre les débats de la commission sur abcdebat,
- mieux mettre en valeur le premier degré et les publications de l'A.P.M.E.P sur le premier degré sur le site de l'A.P.M.E.P.
- alimenter les publications de l'A.P.M.E.P. en suscitant ou proposant des articles liés au premier degré.

### Commission collège:

La commission collège s'est réunie à trois reprises:

- le 11 janvier 2004
- le 9 mai 2004
- le 25 octobre 2004 lors des journées d'Orléans.

Les sujets abordés lors de ces réunions ont été:

- **Les itinéraires de découverte:** Nous avons constaté de grandes disparités à la fois au niveau de l'organisation, de la conception et des moyens donnés ou supprimés! La commission réaffirme la nécessité de conserver les quatre heures de cours, indépendamment des IDD.
- **L'utilisation de l'outil informatique**, quelques constats:
  - la mise en réseau a souvent occasionné des difficultés dans les établissements,
  - nécessité d'augmenter de façon significative le nombre de vidéo projecteurs, car l'utilisation de l'outil informatique ne peut se limiter à la salle informatique,
  - l'utilisation de l'outil informatique, pour être pertinente, doit apporter un réel « plus » car elle est « mangeuse de temps ».
  - la formation continue des enseignants est loin d'être satisfaisante dans ce domaine.
- **Une nouvelle organisation du collège:** la grande hétérogénéité des élèves devient de plus en plus difficile à gérer. Aussi la commission collège a-t-elle entamé une réflexion sur une nouvelle structure possible du collège afin d'apporter des éléments de réponse à la gestion et à la réduction de cette hétérogénéité. Ces changements de structure devront s'accompagner d'un travail sur les programmes.



- **Les nouveaux programmes:** la commission collège a rédigé un texte à l'attention de la commission Bach présentant ses remarques. De grandes réserves ont été émises à propos des thèmes de convergence.

La réunion aux journées d'Orléans a été l'occasion d'un débat avec les congressistes et a permis de présenter l'évaluation organisée en sixième par EVAPM.

Enfin la commission collège a organisé deux ateliers débats aux journées d'Orléans sur :

- les noyau-thèmes
- les compétences dans le domaine numérique en fin de collège.

### **Commission lycée:**

La commission lycée a rencontré l'Inspection Générale lors des journées de Rouen. Elle a travaillé sur la batterie d'exercices et sur les exemples de ROC proposés par l'IG.

### **Commission lycée professionnel:**

Les professeurs de LP sont souvent plus physiciens que mathématiciens, il faut donc susciter des articles pour les intéresser davantage (le CD sur les sujets de BEP, par exemple, a été fort apprécié). Il est à regretter, cependant, que les nouveaux programmes de BEP et de Bac Pro soient toujours en attente. Le ministère ne répond pas à nos courriers à ce sujet.

### **Commission formation des maîtres:**

La commission formation des maîtres demande:

- une gestion pluriannuelle des recrutements,
- une entrée progressive dans le métier,
- des programmes et des concours nationaux, avec éventuel recrutement académique,
- un redressement significatif de l'offre de formation continue,
- des moyens pour la recherche, notamment à destination des IREM et des IUFM.

La commission suit avec vigilance les réformes pouvant affecter la formation des maîtres, les IREM et les IUFM, notamment dans le cadre de la loi d'orientation sur l'école et dans le cadre de la réforme LMD. Elle a souhaité une collaboration avec les autres associations liées à l'enseignement des mathématiques.

## **2.1.4 Les groupes de travail**

### **Le groupe « Histoire »**

Le groupe d'histoire des mathématiques s'est réuni à Orléans lors des Journées nationales, l'atelier débat a été suivi par une quarantaine de personnes ce qui montre l'intérêt que les collègues portent à l'histoire. Le groupe n'a pas encore réalisé son ambitieux programme (publication d'une brochure, articles dans le bulletin et PLOT, alimentation du site), cependant il reste d'actualité, particulièrement en ce qui concerne les ressources et forums en ligne. De même, le travail sur les ressources régionales doit être lancé dans le courant de l'année.

### **Le groupe « Journées »**

Il a élaboré un cahier des charges à destination des organisateurs des journées.

### **Le groupe « Texte d'orientation »**

Il travaille, en liaison avec le Bureau, sur le nouveau texte d'orientation.

### **Le groupe « Jeux »**

Le groupe poursuit son travail sur la recherche d'activités mathématiques pour la classe à partir de jeux. La brochure « Jeux 7 » est au stade de la mise en page et devrait paraître pour les Journées Nationales de Caen.

Comme les années précédentes, le groupe a animé le stand APMEP au Salon de la culture et des jeux mathématiques, place St Sulpice à Paris, du 3 au 6 juin 2004.

### **Le groupe « Activités mathématiques au collège »**

Après l'étude du thème sur les aires dont le dernier document est paru dans le bulletin Vert n° 446 de mai-juin 2003, le groupe s'est quelque peu renouvelé et a décidé de travailler sur les décimaux. Quelques activités sont prêtes, la réflexion sur l'ensemble du thème se poursuit et la mise au point d'autres activités est en cours.

### **Le groupe « PUBLIMATH »**

Ce groupe poursuit son activité. Le glossaire commence à prendre forme dans la base de données.

### **Le groupe « Budget »**

Créé en 1995, il s'est réuni 7 fois en 2004: le 16 janvier, le 12 mars, le 14 mai, le 10 septembre, le 8 octobre, le 12 novembre et le 10 décembre. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'APMEP.

En plus de ce travail, le groupe étudie le moyen de diminuer les coûts de fonctionnement de l'association. Plusieurs pistes sont explorées : comptabilité analytique, recherche d'imprimeurs compétitifs, ... Le groupe a rencontré plusieurs fois l'expert-comptable de l'association à propos notamment de la déclaration d'impôts de l'APMEP : partage de nos activités entre secteur lucratif et non lucratif, salaires de nos employés.

## **2.1.5 Les Régionales**

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'Association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales.

En particulier, les Régionales:

- représentent le Bureau National lorsque celui-ci est invité à une manifestation dans leur région;
- organisent une journée de réflexion ouverte à tous les professeurs de mathématiques;
- publient un bulletin (éventuellement avec l'IREM);
- organisent éventuellement un rallye mathématique (parfois avec l'IREM);
- participent éventuellement à l'organisation de formations;
- présentent, avec l'aval de l'IUFM, l'APMEP aux jeunes collègues;
- participent, avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, aux réunions inter académiques... ;
- participent, éventuellement, à l'organisation de manifestations scientifiques.

Un double réseau de correspondants a été créé pour améliorer la communication au sein de l'Association :

- correspondants des commissions, de brochures,... pour les relations entre les Régionales et les instances nationales;
- correspondants d'établissements pour les relations entre les Régionales et les collègues adhérents ou non.

## 2.2 Les publications

### 2.2.1 Les Bulletins

#### **Le Bulletin Vert**

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane ZEHREN, assistée d'Henri BAREIL. Elle analyse avec sérieux et bienveillance les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie: maths – philo (n° 451, 452 et 453), la place des mathématiques (n° 452), actes des Journées nationales de Pau (n° 454), équations différentielles (n° 450) et Problèmes (n° 453 et 455).

La plaquette "*L'explosion des mathématiques*" a été coéditée avec la SMF et donnée aux adhérents.

Roger CUPPENS assure bénévolement, avec efficacité et compétence, le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

#### **Le BGV**

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'Association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, en particulier les Journées nationales et rend compte des actions du Bureau

Nicole TOUSSAINT, assistée de Jean FROMENTIN, en assure la rédaction avec efficacité et rigueur. L'imprimerie PATON de Saint André les Vergers (10) est chargée de la fabrication et du routage.

#### **PLOT**

Une équipe de rédaction, constituée autour de Valérie LAROSE, fait de PLOT une revue destinée aux collègues « débutants » qui soit un outil de réflexion, d'échanges et de débats, différent du Bulletin Vert, avec un ton « nouveau ».

Jean BARBIER assure bénévolement avec efficacité et compétence le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

### 2.2.2 Les brochures

La détermination et l'efficacité d'Henri BAREIL, responsable des publications, ont permis à l'APMEP de diversifier les brochures mises à la disposition des adhérents à des prix souvent très avantageux.

Jean BARBIER, toujours bénévole et dévoué, assure la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

En plus de la plaquette gratuite « **Visages 2004-2005 de l'APMEP** », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition  
Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.
- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition.
- Brochures en co-édition, un autre co-éditeur étant maître d'œuvre.
- Brochures en co-diffusion.

On trouvera dans les plaquettes « Visages 2003-2004 de l'APMEP » et « Visages 2004-2005 de l'APMEP » les différentes brochures parues cette année 2004.

### 2.2.3 Le serveur internet de l'APMEP

Le serveur WEB de l'APMEP est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon. Devant l'ampleur de son développement, il a été équipé en 2002 d'un moteur de recherche.

Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'APMEP. Il est tenu à jour par Régis GOIFFON et Michèle PÉCAL sous la responsabilité du Bureau National.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Ce site est en cours de rénovation. Le système libre SPIP a été adopté. Il permettra notamment la création d'un forum de discussion modéré et d'un espace de mutualisation. Le groupe chargé de sa réalisation travaille depuis octobre 2004. Évidemment, le nouveau site contiendra tout ce qui figure déjà sur l'ancien: une présentation de l'Association et de ses publications: Bulletin "Vert", BGV, PLOT, brochures, bases de données. Il donne et donnera accès à la base de données bibliographiques PUBLIMATH réalisée en coopération avec l'ADIREM.

Les informations concernant la structure et la vie de l'Association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont et seront régulièrement diffusées. Il contient et contiendra aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

### 2.2.4 Le site abcdebat

Les informations que l'APMEP diffuse utilisent plusieurs canaux.

- Le bouche à oreille par les interventions de chacun des militants.

- les différentes publications écrites : BGV, PLOT, le bulletin vert, les revues.
- des informations diffusées par voie électronique, citons-en quelques unes, les courriels entre différents membres, le site web dont l'adresse principale est: <http://www.apmep.asso.fr/>

Dans ce contexte, l'association se dote d'un outil supplémentaire : une plate-forme destinée à héberger des groupes de travail collaboratif *abcdebatAPMEP* dont l'adresse actuelle est : <http://trg45.univ-lille1.fr/abc/apmep/>

Sur cette plate-forme chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il verra là des informations réservées aux membres de l'association qui ne seront pas forcément sur le site web qui est accessible à toute personne susceptible de se relier à internet. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupe de travail et commissions.

Les membres de l'APMEP qui participent à un groupe ont ou peuvent avoir un numéro qui leur est propre, en envoyant un courriel à François COUTURIER : [francois.couturier@univ-fcomte.fr](mailto:francois.couturier@univ-fcomte.fr) et dans ce cas pourront avoir accès à des informations propres aux groupe auxquels ils participent.

### 2.3 La banque de données PUBLIMATH

La banque de données bibliographiques PUBLIMATH a pour but que tout enseignant, ou futur enseignant, ou chercheur sur l'enseignement des mathématiques puisse avoir rapidement connaissance des documents existants sur le thème de son étude.

Cette base documentaire est développée conjointement par l'APMEP, l'ADIREM avec le soutien de l'ARDM et la CFEM.

Une équipe de 13 membres placée sous la responsabilité de Michèle BECHLER, en assure la mise à jour, presque quotidienne avec détermination, rigueur et persévérance. Le Comité de pilotage chargé de définir les orientations de PUBLIMATH, les modalités de mise en œuvre et leur réalisation s'est réuni le 16 mars 2004.

L'APMEP met à la disposition de l'équipe un demi-poste de secrétariat, l'ADIREM des heures.

Plus de 6000 fiches concernant des publications et 290 définitions pour le glossaire peuvent être consultées sur le réseau Internet à l'adresse suivante: <http://publimath.irem.univ-mrs.fr>

On peut également y accéder à partir du serveur de l'APMEP, de sites académiques, du site des IREM, ainsi qu'à partir du site Educnet du Ministère.

Le nombre moyen mensuel de connexions en 2004 était de plus de 76000.

La 7ème version du cédérom a été pressée en juin 2004 pour ICME10 et payée intégralement par l'APMEP.

En 2004, le nombre de fiches a été augmenté. Pour faciliter l'alimentation, le formulaire de saisie des nouvelles fiches a été amélioré, les pages d'accueil et d'aide en ligne ont été mises à jour. Des diaporamas de présentation en français, allemand, anglais et espagnol ont été réalisés.

Suite à une convention signée en mars 2002 avec ZDM/Mathdi certaines fiches sont enrichies régulièrement de résumé en anglais ou allemand. Des résumés en espagnol sont également disponibles.

L'équipe a présenté PUBLIMATH à ICME10 et aux Journées Nationales de l'APMEP.

## 2.4 Le chantier EVAPM

En 2004, l'équipe EVAPM a

- poursuivi l'analyse des résultats de l'étude EVAPM fin de seconde 2003 et élabore une brochure de présentation des résultats de cette étude.
- poursuivi le développement des bases dévaluation en TEX et PDF.
- amélioré considérablement la visibilité d'EVAPM sur Internet, mettant ainsi de nombreux outils à la disposition des collègues.
- mis au point une évaluation complémentaire de l'étude seconde 2003 et portant sur la résolution de problèmes et les capacités de prise d'initiative des élèves dans ce cadre (voir sur le site : étude 2004). Cette étude a permis une amélioration de notre méthodologie mais a rencontré peu de succès auprès des collègues. Nous avons identifié deux causes essentielles :

1 - L'étude s'est appuyée uniquement sur la communication Internet (sans envois postaux de quelque nature que ce soit). Il se confirme que les collègues ne sont pas, dans l'ensemble, prêts à cette utilisation exclusive d'Internet.

2 - Le thème de l'étude (recherche de problèmes) a été repoussé par de nombreux collègues qui estiment que les conditions d'enseignement qui sont les leurs ne leur permettent pas de développer ce type de compétence chez les élèves, et que, du coup, il serait pas correct de chercher à les évaluer.

À partir de septembre, un renouvellement important de l'équipe a eu lieu. En particulier une équipe collègue s'est créée et deux études ont été mises en route à la demande du Bureau (pour 2005) :

- Une étude en fin de sixième
- Une étude en fin de première scientifique.

## 2.5 La réflexion et la formation

### 2.5.1 Les journées Nationales

Organisées, cette année, par la Régionale d'Orléans, elles ont eu lieu du 24 au 26 octobre au campus universitaire d'Orléans-La Source. Elles ont rassemblé environ 600 professeurs de mathématiques autour du thème « Mathématiques et environnement ».

La séance inaugurale a rassemblé à la tribune Madame Micheline PRAHECQ, représentant monsieur le président du conseil régional, Monsieur Serge GROUARD, maire d'Orléans, Monsieur Yves OLIVIER, représentant de Monsieur le recteur de l'académie d'Orléans – Tours, Monsieur Jacques MOISAN, doyen de l'inspection générale de mathématiques, Monsieur Gilles DAMAMME, président de l'ADIREM, Madame Virginie MAITROT, présidente de la régionale d'Orléans et Monsieur MICHEL FRECHET, président de l'APMEP.

Le Bureau s'est présenté aux congressistes à la fin de la séance d'ouverture.

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés pour débattre du problème de la désaffectation des étudiants pour les études scientifiques et de l'image des sciences.

Le programme de ces Journées comportait: sept conférences, un débat, 3 pages d'une trentaine d'ateliers, les réunions des Régionales, des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands d'exposition

de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies et l'APMEP.

En 2005, les Journées nationales de l'APMEP seront organisées par la régionale de Caen. Elles auront lieu à Caen les 21, 22, 23 et 24 octobre 2005 autour du thème « *Mathématiques à la mode de ...* ».

### **2.5.2 Le groupe de travail « Journées »**

Il s'est réuni le 12 décembre 2004. Le vade-mecum, destiné aux organisateurs des journées, a été finalisé. Une des idées apparues lors de la réunion de l'année dernière est la proposition de constituer une cagnote, alimentée par une partie des bénéficiaires. Cette cagnote permettrait de diminuer les frais d'inscriptions et d'éponger, le cas échéant, les déficits.

Cette idée a été retenue.

### **2.6 Le séminaire**

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 15 et 16 mai au F.I.A.P. de Paris.

Le thème en était "*Quelle école, quelles mathématiques*", thème sur lequel travaille le groupe "*texte d'orientation*".

Nicolas ROUCHE a fait la conférence d'ouverture et Frédéric METIN et Arnaud GAZAGNES la conférence "récréative" de fin sur l'histoire des mathématiques.

Les débats ont porté sur le futur texte d'orientation.

## **CHAPITRE 3 : RELATIONS EXTERNES.**

### **3.1 Les relations avec l'Institution**

L'APMEP alerte les ministres, leurs conseillers, leurs directions, l'Inspection Générale de mathématiques, des problèmes concernant l'enseignement des mathématiques et leur fait connaître ses positions, ses propositions et ses revendications.

#### **Relations avec le Cabinet**

L'APMEP a rencontré madame MANTEAU, conseillère technique chargée des questions pédagogiques le 18 juin 2004. Les sujets abordés ont été:

- les programmes de la série L
- les horaires et les programmes en séries technologiques STG et SMS
- le lycée professionnel
- le collège
- la série S
- les TPE
- la création de groupe de suivi des programmes demandée par l'APMEP
- la reconnaissance d'utilité publique de l'APMEP

Plusieurs courriers ont été envoyés au cabinet du ministre:

- Le 24 mai 2004, demandant le report d'une année de la mise en application du programme de la série L.

- Le 14 septembre 2004, demandant l'intervention du ministère pour que l'IREM de Nantes voie son existence confirmé.

Monsieur le Ministre François FILLON a été invité aux journées nationales d'Orléans. Il n'a pu y participer.

### **Relations avec la DESCO**

Plusieurs courriers ont été envoyés au directeur de la DESCO

- le 15 novembre 2004 attirant l'attention du directeur sur la voie professionnelle
- le 15 novembre 2004 demandant la reconduite du GEPS SMS

D'autre part, d'excellents contacts ont été établis et maintenus avec Véronique FOUQUAT, responsable mathématiques à la DESCO.

Nous avons rencontré

- le GEPS STG le 25 mars et le 9 décembre 2004
- le GEPS SMS le 3 mai 2004
- le GEPS L le 7 mai et le 5 novembre 2004.

Les idées de l'APMEP ont été pour la plupart retenues.

Monsieur le Directeur Patrick GERARD a été invité aux journées nationales d'Orléans. Il n'a pu y participer. Par contre, Véronique FOUQUAT a répondu favorablement à notre invitation.

### **Relations avec l'Inspection générale de mathématiques**

L'APMEP a rencontré Monsieur MOISAN, doyen de l'inspection générale de mathématiques le 18 mars et le 15 octobre 2004.

Nous avons été consultés à propos des nouveaux types d'épreuves (ROC) au baccalauréat S et lors de leur élaboration.

Invité, Monsieur MOISAN a pris la parole lors des Journées Nationales d'Orléans (voir serveur) et a rencontré des membres de la commission lycée.

Par ailleurs, nous sommes en contact avec l'IG (Olympiades, brochures concours, ...).

### **3.2 Avec l'ADIREM**

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L'APMEP est notamment intervenue auprès du ministère, du président de l'université de Nantes, pour que l'IREM des pays de Loire voie son existence confirmée.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par un membre au Comité de l'APMEP en qualité d'invité permanent.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Conseil Scientifique des IREM..

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales d'Orléans où il a pris la parole.

Le président de l'APMEP a été invité au séminaire de l'ADIREM.

### **3.3 Les relations avec les autres associations**

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : l'AFEF, Animath, l'APHG, l'APBG, l'APISP, l'APSES,



l'ARDM, la CFEM, les CRAP, la FADBEN, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI., la SMF, l'UDP, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM.

L'APMEP est représentée statutairement à la CFEM. Cette commission organise la participation française aux congrès internationaux ICME et gère des aides financières venant du fond de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP (par exemple au Burkina-Faso et au Cameroun).

L'APMEP était représentée par deux membres du Bureau aux journées ICME de Copenhague, en juillet 2004. Des plaquettes présentant notre association, ainsi que les tarifs de certaines de nos brochures ont été présentés.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'*Animath* et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et l'UPS sont chacune représentées au Comité de l'autre.

L'APMEP est représentée à Objectif sciences.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire.

### **3.4 ActionSciences**

L'APMEP est représenté par deux de ses membres au Bureau du collectif *ActionSciences*. Ce collectif a été reçu par le ministère le 15 novembre 2004. L'option sciences devenu enseignement de détermination "*Démarches et culture scientifiques*" y a été défendue, ainsi que le renforcement scientifique de la série S et le prérecrutement des enseignants.

Le Bureau de ce collectif s'est réuni le 21 janvier et le 19 novembre 2004.

Le site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm> permet de consulter les différentes actions menées par ce collectif.

### **3.5 La Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques**

L'APMEP est toujours membre actif de cette association.

### **3.6 Les relations avec les fédérations de parents d'élèves**

L'APMEP informe les fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP) des positions qu'elle adopte et les invite à rencontrer le Bureau lors des Journées nationales.

### **3.7 Les relations avec les syndicats d'enseignants**

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications et les invite traditionnellement à la première journée des Journées nationales. À Orléans, des représentants du SNES, du SGEN et de SUD ont pu rencontrer le Bureau National.

### **3.8 Les relations avec la Presse**

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées nationales d'Orléans. Seule la presse locale s'est intéressée à notre manifestation!

L'APMEP regrette le manque d'écoute tant au niveau national qu'au niveau régional des journalistes. Des interviews de plus d'une heure se résument trop souvent en une ligne dans les journaux.

### **3.9 Participation de l'APMEP à diverses manifestations**

- Membre du jury Abel le 23 avril 2004,
- Membre du jury du prix d'Alembert le 28 mai 2004

## III - RAPPORT FINANCIER 2004

RECETTES	2002	2003	2004
<b>I. Cotisations et abonnements :</b>	<b>322 050,54</b>	<b>312 405,83</b>	<b>290 829,39</b>
<i>Dont cotisations</i>	130 271,99	139 639,50	149 579,85
<i>Dont abonnements</i>	191 778,55	172 766,33	141 249,54
<b>II. Publicité</b>	<b>13 728,06</b>	<b>11 650,00</b>	<b>7 297,67</b>
<b>III. Vente de brochures :</b>	<b>27 546,78</b>	<b>39 138,27</b>	<b>27 445,55</b>
<i>Ventes par le national</i>	42 327,31	52 521,12	42 560,52
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-14 780,53	-13 382,85	-15 114,97
<b>IV. Produits financiers :</b>	<b>26 159,18</b>	<b>18 056,99</b>	<b>16 162,59</b>
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	2 642,90	2 438,63	1 998,08
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	23 516,28	15 618,36	14 164,51
<b>V. Prestations de service :</b>	<b>4 625,72</b>	<b>7 069,64</b>	<b>10 189,74</b>
<i>Frais d'envoi</i>	2 743,51	5 185,80	7 491,19
<i>Abonnements belges</i>	188,50	761,30	120,40
<i>Abonnements jumelés</i>	82,97	299,86	157,95
<i>Conventions et redevances diverses</i>	1 610,74	822,68	2 420,20
<b>VI. Souscription à "EVAPM"</b>		<b>20 750,24</b>	<b>0,00</b>
<b>VII. Produits exceptionnels :</b>	<b>35 468,47</b>	<b>26 281,95</b>	<b>38 189,63</b>
<i>Régionales :</i>			0,00
<i>Ristournes non versées</i>	1 213,80	2 645,50	2 945,00
<i>Quota brochures non utilisé</i>	6 496,04	4 905,44	7 744,86
<i>Subvention EMS</i>	10 720,00	0,00	0,00
<i>Subvention emploi jeune</i>		15 305,31	14 597,55
<i>Subvention d'exploitation</i>			6 000,00
<i>Autres produits exceptionnels</i>	17 038,63	3 425,70	6 902,22
<b>VIII. Ristournes versées aux régionales</b>	<b>-21 750,90</b>	<b>-22 498,00</b>	<b>-20 696,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>407 827,85</b>	<b>412 854,92</b>	<b>369 418,27</b>

DEPENSES	2002	2003	2004
<b>I. Publications</b>	<b>116 034,77</b>	<b>160 035,43</b>	<b>118 130,69</b>
<i>6 Bulletins</i>	43 911,49	45 330,46	46 315,65
<i>6 BGV</i>	24 353,98	21 547,87	16 196,48
<i>4 Plot</i>		11 945,73	12 416,10
<i>Nouvelles brochures (y compris en coédition ou codiffusion)</i>	28 392,19	28 575,25	9 543,74
<i>Réédition de brochures</i>	0,00	25 136,31	18 000,66
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	19 377,11	27 499,81	15 658,06
<b>II. Vie de l'Association</b>	<b>257 834,96</b>	<b>250 453,36</b>	<b>271 277,71</b>
<b>1. Frais de fonctionnement (détails ci-dessous)</b>	65 556,68	74 464,74	79 376,83
<i>- Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...</i>	14 949,67	16 470,06	20 607,42
<i>- Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, ...</i>	8 799,15	14 450,21	14 105,90
<i>- Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, ...</i>	27 159,75	29 829,85	29 673,20
<i>- Location : machine à affranchir, photocopieuse, salle de réunions</i>	8 301,08	7 659,47	8 224,58
<i>- Maintenance matériel</i>	6 347,03	6 055,15	6 765,73
<b>2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales</b> <i>dont emploi-jeune : 19172,71€</i>	86 238,76	89 485,76,	97 038,11
<b>3. Personnels extérieurs : honoraires</b>	4 399,39	4 400,00	4 400,00
<b>4. Dons, libéralités et cadeaux</b>	30,79	0,00	<b>15,00</b>
<b>5. Remboursement de frais (détails ci-dessous):</b>	<b>101 609,34</b>	<b>86 502,95</b>	<b>90 447,77</b>
<i>Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association</i>	95 696,80	82 912,76 €	87 543,62
<i>Séminaire EMS</i>	2 304,51	0,00	0,00
<i>Frais divers des responsables</i>	3 608,03	3 590,19	2 904,15

<b>III. Frais de port et de routage :</b>	<b>33 581,14</b>	<b>45 010,72</b>	<b>48 235,56</b>
<i>Routage et port du Bulletin</i>	15 143,64	15 951,86	16 393,19
<i>Port BGV</i>	6 673,96	6 983,54	5 834,11
<i>Routage et port de PLOT</i>		5 469,90	6 262,02
<i>Port et routage matériel de vote</i>		3 490,00	3 654,29
<i>Appels de cotisations</i>	6 419,72	6 371,62	4 888,78
<i>Port brochures</i>	2 060,00	5 030,73	9 490,10
<i>Collecte courriers</i>	3 283,82	1 713,07	1 713,07
<b>IV. Frais EVAPM</b>	<b>1 852,11</b>	<b>25 451,98</b>	<b>297,00</b>
<b>V. Charges exceptionnelles (détails ci-dessous)</b>	<b>21 914,14</b>	<b>20 054,72</b>	<b>20 177,79</b>
<i>1. Subvention et publicité</i>	1 262,24	0,00	1 300,00
<i>2. Reversement abonnements jumelés</i>	2 643,92	2 170,33	1 770,63
<i>3. Dotations aux amortissements</i>	16 341,67	14 417,27	13 501,82
<i>4. Frais divers</i>	1 666,31	3 467,12	3 605,34
<b>VI. Variation du stock</b>	<b>-9 325,94</b>	<b>-33 712,00</b>	<b>-37 745,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>421 891,18</b>	<b>471 694,21</b>	<b>420 373,75</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-14 063,33</b>	<b>-58 839,29</b>	<b>-50 955,48</b>

## BILAN AU 31 / 12 / 2004

	EXERCICE 31.12.2004			EXERCICE 31.12.2003
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>	<b><u>26 850.92</u></b>	<b><u>23 814.47</u></b>	<b><u>3 036.45</u></b>	<b><u>4 858.29</u></b>
Autres immobilisations incorporelles	26 850.92	23 814.47	3 036.45	4 858.29
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>	<b><u>228 447.99</u></b>	<b><u>149 016.75</u></b>	<b><u>79 458.24</u></b>	<b><u>85 153.68</u></b>
Constructions	114 336.77	48 803.30	65 533.47	67 820.20
Autres immobilisations corporelles	114 138.22	100 213.45	13 924.77	17 333.48
<b><u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u></b>	<b><u>255 325.91</u></b>	<b><u>172 831.22</u></b>	<b><u>82 494.69</u></b>	<b><u>90 011.97</u></b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<b><u>STOCKS</u></b>	<b><u>200 417.00</u></b>		<b><u>200 417.00</u></b>	<b><u>162 672.00</u></b>
Matières ou marchandises	200 417.00		200 417.00	162 672.00
<b><u>CREANCES</u></b>	<b><u>34 851.02</u></b>		<b><u>34 851.02</u></b>	<b><u>46 850.49</u></b>
Créances clienst et comptes rattachés	7 094.99		7 094.99	23 920.04
Autres créances d'exploitation	27 756.03		27 756.03	22 930.45
<b><u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u></b>	<b><u>348 471.39</u></b>		<b><u>348 471.39</u></b>	<b><u>374 926.65</u></b>
<b><u>DISPONIBILITES</u></b>	<b><u>97 965.68</u></b>		<b><u>97 965.68</u></b>	<b><u>152 847.95</u></b>
Banques – CCP – autres Caisse	97 838.99 126.69		97 838.99 126.69	152 704.43 143.52
<b><u>CHARGES CONSTATES D'AVANCE</u></b>	<b><u>13 073.33</u></b>		<b><u>13 073.33</u></b>	<b><u>19 312.18</u></b>
<b><u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u></b>	<b><u>694 778.42</u></b>		<b><u>694 778.42</u></b>	<b><u>756 609.27</u></b>
<b><u>TOTAL DU BILAN</u></b>	<b><u>950 104.33</u></b>	<b><u>172 831.22</u></b>	<b><u>777 273.11</u></b>	<b><u>846 621.24</u></b>

**BILAN AU 31 / 12 / 2004**

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE 31.12.2004</b>	<b>EXERCICE 31.12.2003</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u></b>		
Réserves	645 532.54	704 371.83
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>	<b><u>-50 955.48</u></b>	<b><u>-58 839.29</u></b>
<b><u>SITUATION NETTE</u></b>		
<b><u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b><u>594 577.06</u></b>	<b><u>645 532.54</u></b>
<b><u>DETTES</u></b>		
<b><u>DETTES FINANCIERES</u></b>	<b><u>4 130.86</u></b>	<b><u>4 924.38</u></b>
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit		458.76
Emprunts et dettes financières	4 130.86	4 465.62
<b><u>DETTES D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>85 432.84</u></b>	<b><u>92 520.28</u></b>
Dettes financières et comptes rattachés	27 003.56	21 652.72
Dettes fiscales et sociales	18 497.12	18 243.40
Autres dettes	39 932.16	52 624.16
<b><u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u></b>	<b><u>93 132.35</u></b>	<b><u>103 644.04</u></b>
<b><u>TOTAL DETTES</u></b>	<b><u>182 696.05</u></b>	<b><u>201 088.70</u></b>
<b><u>TOTAL DU BILAN</u></b>	<b><u>777 273.11</u></b>	<b><u>846 621.24</u></b>

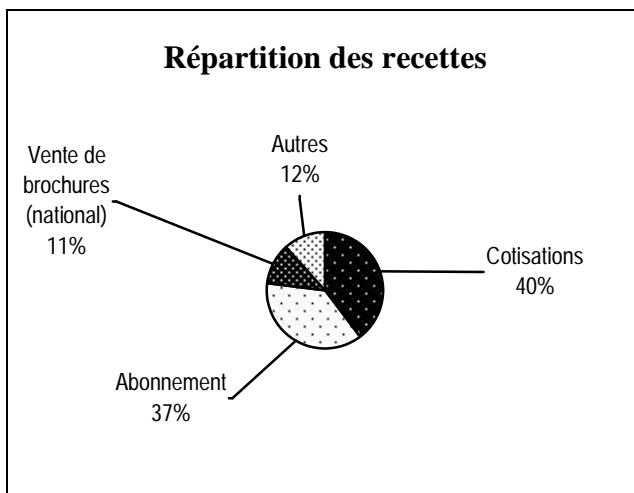
## I. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2004.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2004 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

### Côté Recettes :



#### I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2003 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2004 les cotisations perçues sont celles de l'année 2003 et non celles de l'année 2004.

#### IV. Produits financiers

Figurent ici les plus values de nos placements.

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes.

#### V. Prestations de service

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

#### VI. Souscription à "EVAPM"

Pas de test cette année.

#### VII. Produits exceptionnels

Régionales : les ristournes non versées, calculées à partir des cotisations 2003, sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses). Figure aussi le montant des ristournes en brochures non utilisées par les régionales.

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des régularisations de factures, à des versements pour des abonnements jumelés.

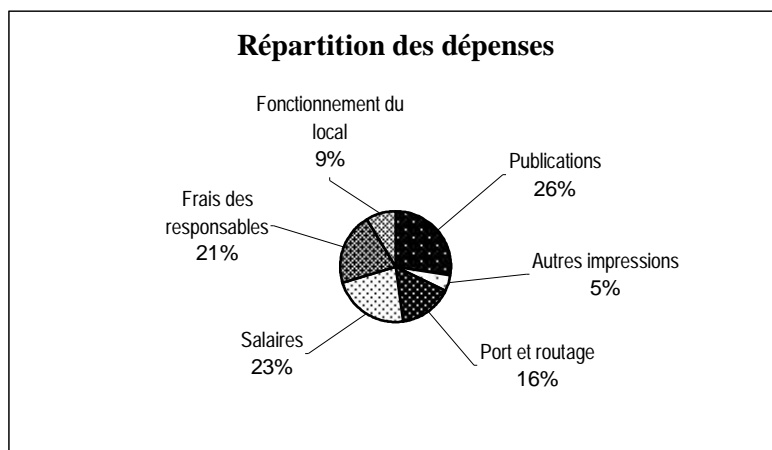
#### VIII. Ristournes aux Régionales.

**Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.**

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi du compte rendu financier et du rapport d'activité de la Régionale ainsi que l'état du stock des brochures.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2005. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2004, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2004 (voir préambule).

#### Côté dépenses :



#### I. Publications

Six Bulletins, plus la plaquette "Visages de l'APMEP", tirée à 10 000 exemplaires

Six BGV et le BGV spécial Journées comporte de plus une affiche.

Quatre PLOT.

Nouvelles brochures : liste : voir rapport d'activité. Cela constitue un fort investissement pour l'APMEP. Nous avons aussi acheté de brochures pour co-diffusion



## II. Vie de l'Association

### 1) Frais de fonctionnement

Pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques (téléphone et/ou télécopie) sont payées directement par l'association.

### 2) Traitements des employés

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une personne chargée de l'entretien, et, à Besançon, une secrétaire à mi-temps en rapport avec les tests EVAPM. Nous avons un « emploi-jeune » dont le salaire est peu supérieur à la subvention que nous touchons

### 3) Personnels extérieurs :

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable

5) Remboursements de frais : ce poste, important, est à comparer avec les recettes liées aux seules « cotisations ».

## III. Frais de port et de routage

Pour le Bulletin Vert, le port comprend la manutention et les frais postaux.

Pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux, tandis que les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

**Un effort particulier sera entrepris en 2005 sur ce poste, notamment pour le BGV.**

## IV. Frais EVAPM

Ils correspondent aux frais de stockage et d'affranchissement des brochures EVAPM.

## V. Charges exceptionnelles :

1) Subvention et publicité : Il s'agit de la cotisation à la Fédération Européenne de l'Association des Professeurs de Mathématiques (FEAPM)

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP).

3) Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). Elle ne correspond pas à une dépense effective, mais doit permettre à l'Association de renouveler son matériel vieillissant.

4) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables et à des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et souvent la banque étrangère, prélèvent une taxe).

## VI. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2004) - valeur du stock initial (au 1/1/2003)

## II. BILAN.

Il est fourni par le comptable et indique la « richesse » globale de l'Association. On y lit que l'exercice 2004 est **déficitaire de 50 955,48€** (différence entre les Recettes et les Dépenses vues au Rapport financier), mais moins que l'an dernier, d'où **une nécessaire remontée du nombre d'adhérents.**

On y voit que le montant des valeurs mobilières de placement, en baisse puisqu'il sert à combler les déficits annuels, reste voisin du budget annuel de l'association, ce qui paraît sage.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 13 mars 2004.

Christiane ZEHREN et Delphine Bourgeois

## IV - Proposition de modifications des statuts soumise au vote des adhérents

**Les modifications des statuts et du règlement intérieur ont trois objectifs :**

- **Permettre d'instruire à nouveau notre demande de reconnaissance d'utilité publique ;**
- **Améliorer l'élection du président lors du Comité de juin ;**
- **Permettre au Comité de fonctionner en année scolaire.**

**Extrait du compte rendu du Comité National des 5 et 6 juin 2004 :**

*Le Comité se prononce pour les propositions de modification de statuts suivantes par 29 pour et 1 contre :*

### **Article 9. (Ajout de l'alinéa en italiques)**

Le Comité élit annuellement à bulletin secret, parmi ses membres, simultanément un Président et l'équipe présentée par lui, constituant le Bureau de l'Association, équipe dont il assume la responsabilité devant le Comité. Le Bureau comporte au moins 5 membres, dont, en plus du Président, un Secrétaire et un Trésorier.

*Tout membre du Comité, ou candidat au Comité, susceptible de se présenter comme président doit le faire savoir aux membres du Comité, au moins un mois avant la réunion du Comité prévue à cet effet.*

L'élection a lieu à la majorité simple des membres présents ou représentés, le vote par procuration étant admis.... (la suite inchangée)

### **Ajout d'un nouvel article :**

#### **Article 10 bis.**

Chaque année, toute question ou proposition de motion, présentée avant le 1<sup>er</sup> janvier (le cachet de la poste faisant foi) par un nombre minimal d'adhérents, fixé selon les modalités du règlement intérieur, sera soumise au vote des adhérents par correspondance à bulletin secret.

Toute question ou motion ayant obtenu la majorité relative sera déclarée valide.

#### **Pour mémoire, modification du règlement intérieur, non soumise au vote des adhérents**

Article 7 (*nouvelle version*)

Le Comité est renouvelé par fractions.....(inchangé)

Les échéances de renouvellement sont fixées par le Comité. Sauf indication contraire, il s'agit toujours **de la fin du Comité de juin, c'est alors le nouveau Comité qui élit le nouveau Bureau.** Le décompte des années est fonction de cette date.

*Les candidats nouvellement élus auront le droit de prendre part au vote.*

Article 11 bis (*nouveau*).

*Toute question ou proposition de motion présentée par écrit au vote annuel à bulletin secret à l'ensemble des adhérents doit l'être au moins par 10% des adhérents provenant d'au moins 5 Régionales.*

*L'organisation matérielle de ce vote est assurée au plan national, sous l'autorité du Président et du Bureau..*

### **Extrait du compte rendu du Comité national des 13 et 14 novembre 2004**

Les nouveaux points en faveur desquels le Comité s'était prononcé en juin ont été publiés dans le **BGV n° 118**. Le Comité vote, à l'unanimité, leur soumission au vote des adhérents en mai 2005.

### **QUESTIONS SOUMISES AU VOTE DES ADHÉRENTS :**

- Concernant les statuts, approuvez-vous**
  - **la modification de l'article 9**
  - **l'ajout de l'article 10 bis**
- proposés par le Comité National**

## IV – RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur. Conformément aux statuts, le quart du Comité National est à renouveler en 2005, soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 19 candidats pour 14 sièges à pourvoir pour 4 ans et 2 pour 2ans. *Ne votez donc pas pour plus de 16 candidats !*

*Conformément à l'article 13 du règlement intérieur de l'Association, le Comité National a décidé de soutenir quatre candidats, pour assurer la présence de certaines catégories : Lycées professionnels, Enseignement supérieur, jeunes adhérents de la région parisienne (sous représentée), enseignants en section L .*

Par ailleurs, le Bureau a procédé au tirage au sort pour l'ordre de présentation des candidats.

### DECLARATIONS DE CANDIDATURE

#### **Jean BICHARA**

Collège Raizet, Les Abymes

Président de la Régionale Guadeloupe de l'APMEP et responsable de la Section Guadeloupe de l'IREM, je souhaite apporter à notre association une expérience de militant de la cause mathématique, engagé sur le terrain de la popularisation des mathématiques auprès du grand public à travers différents médias (radio, télé, presse écrite, Rallye, Fête de la Science)!

#### **Geneviève BOUVART**

Candidature soutenue par le Comité National  
Candidature soutenue par la Régionale de  
Lorraine

Lycée BICHAT, Lunéville

J'enseigne les mathématiques dans un lycée de Lunéville en Lorraine.

Membre de l'APMEP depuis une vingtaine d'années, j'ai eu la chance de rencontrer au sein de cette association, des professeurs enthousiastes, heureux de partager avec leurs élèves et leurs collègues leur goût des maths.

Notre métier change et nous devons faire face à de multiples problèmes : la désaffection des élèves pour la spécialité mathématiques, les difficultés d'apprentissage du calcul, la suppression des TPE, la définition du « socle commun ».... Convaincue du rôle essentiel des mathématiques dans la formation des esprits, je serais très honorée de participer au comité national pour continuer

à me poser des questions quant aux contenus mathématiques et aux manières de les enseigner.

**André LAUR**

Candidature soutenue par la régionale de Grenoble

IUFM de Grenoble

Mes atouts :

1. J'ai été pendant de nombreuses années président de la Régionale de Grenoble et ai oeuvré, avec les membres du comité régional, pour assurer le succès de ses actions et marquer sa présence auprès des autorités académiques et au-delà; à cette occasion, j'ai partagé avec beaucoup et continue de vivre les aspirations et doutes des professeurs ;
2. Ancien membre du GEPS, je peux expliquer le pourquoi de certains choix des programmes actuels du lycée (au-delà des premières réactions épidermiques), les contraintes incontournables qu'il a fallu prendre en compte, la place spécifique du document d'accompagnement (appelé a priori à évoluer au fil des ans)... et défendre les choix faits pour une formation mathématique pour tous, contemporaine et de qualité ;
3. Après plus de trente ans d'enseignement en lycée, je travaille actuellement à l'IUFM de Grenoble, avec les futurs ou néo-professeurs : ce sont les adhérents de demain de l'APMEP ; après quelques mois d'observation, je regrette que l'immense réservoir de travaux dont l'APM a souvent été maître d'oeuvre ne soit pas plus souvent consulté par ces jeunes .
4. J'ai travaillé, dans mon établissement ou au GEPS, avec les collègues d'autres disciplines (physiciens en particulier) : il me semble qu'il y a là une direction de réflexion et de travail à promouvoir pour le bien de nos élèves et l'avenir de l'enseignement de notre discipline.

**Michèle PÉCAL**

Lycée de Sada, Mayotte

Une fois encore, je présente ma candidature au comité de notre association. Depuis de nombreuses années, je milite à l'APMEP, j'ai participé à ses commissions et à des groupes de travail, j'ai été élue au comité et membre du bureau, présidente nationale entre 1991 et 1993, présidente de la régionale de Nice plus tard.

J'ai enseigné en collège et en lycée, d'abord en proche banlieue parisienne (à une époque où le mot "banlieue" n'avait pas la même connotation qu'aujourd'hui), puis à Antibes où j'ai vraiment vécu l'évolution de notre métier. Depuis trois ans, ayant obtenu une mutation à Mayotte, je connais des conditions d'enseignement tout autres, où les difficultés ne tiennent pas (pas encore...) à des questions de

discipline, mais à des raisons culturelles et linguistiques. Je me suis ainsi, pour des raisons géographiques, un peu éloignée des rouages de l'APMEP, et, débarrassée de l'action, j'ai pris le temps de la réflexion !

Actuellement, la situation de l'enseignement et celle des mathématiques en particulier, est loin d'être facile, je ne vous l'apprends pas ! L'APMEP se doit de défendre notre enseignement, d'apporter à nos collègues les informations, la documentation, tout ce qui peut les aider dans leur tâche. Lieu d'échange privilégié, c'est là que chacun doit avoir envie de venir se ressourcer !

Pour cela elle doit sans cesse évoluer, dans son action et dans ses méthodes, peut-être mieux communiquer. A cela je crois pouvoir à nouveau apporter ma contribution, pour qu'en 2009 ce soit une jeune association qui célèbre son centenaire...

**Véronique CERCLE**      Candidature soutenue par la régionale de Montpellier  
Lycée Jean Moulin PÉZENAS

Membre de l'APM depuis mes débuts, j'ai toujours été très attachée à cette association, car je trouve qu'elle assure deux rôles irremplaçables :

D'abord comme lieu d'échanges : on peut y enrichir ses connaissances, partager des pratiques, débattre sur les maths, leur enseignement, leur place.

Ensuite comme porte-voix de notre profession : notre discipline doit être défendue face aux clichés (élitisme, fatalité, rigueur sans fantaisie, abstraction coupée de la réalité) et aux attaques (réduction d'horaires), en insistant sur ce qu'elle apporte :

- une des clés d'ouverture au monde
- un patrimoine culturel
- une éducation scientifique pour tous, dont émergeront les scientifiques de demain.

Or le caractère associatif de l'APM, qui autorise des aller-retour entre la base (nous) et nos représentants, donne du poids à nos demandes et nous permet ainsi de nous faire entendre au plus haut niveau.

C'est donc parce que j'estime l'APM importante pour nous et notre métier que je présente ma candidature pour le comité : je pourrai ainsi participer plus activement aux débats et à la vie de l'association.

**Pascale POMBOURCQ**      Candidature soutenue par la régionale de  
Toulouse

Lycée Bourdelle, Montauban

Après avoir passé six années dans un collège rural, je suis depuis deux ans enseignante dans un lycée général et technologique à Montauban. Ce parcours

m'a permis, en quelques années, d'enseigner dans toutes sortes de classes et de filières, de la sixième à la terminale S, en passant par des classes de STT ou de STI. J'ai ainsi acquis une vision globale du système éducatif.

Mon engagement à l'APMEP date maintenant de plusieurs années.

Les quatre années où j'ai participé au Bureau National, sous les présidences de Catherine Dufossé, Rémi Belloeil et Jean-Paul Bardoulat, ont été très riches, tant au niveau professionnel que personnel.

Je suis actuellement présidente de la Régionale de Toulouse et responsable du groupe national chargé par le bureau national de réfléchir à l'écriture d'un nouveau texte d'orientation.

J'aimerais poursuivre et approfondir ce travail passionnant au sein du comité.

Je souhaite ainsi «rendre» à l'association un peu de ce qu'elle m'a appris, et apporter ma contribution à une meilleure qualité de l'enseignement des mathématiques

**André STEF**

Candidature soutenue par le Comité National

Candidature soutenue par la régionale de Lorraine

Faculté des Sciences, Université Nancy I

Responsable d'une licence pluridisciplinaire scientifique à la Faculté des Sciences, mon objectif, pour cette licence, est de compléter la formation scientifique d'étudiants qui possèdent déjà une formation en sciences (DEUG type " math " ou "sciences physiques"), d'amener les étudiants à réinvestir leurs connaissances dans des animations scientifiques (Fête de la Science, exposés , .) avant qu'ils entrent à l'IUFM pour devenir Professeur des Écoles.

Les licences classiques (mathématiques, physique, sciences physiques) sont malheureusement souvent des obstacles pour les étudiants souhaitant s'orienter vers le métier d'enseignant en premier degré.

Par cette licence, l'espoir est d'augmenter la proportion d'enseignants du premier degré sensibilisés aux sciences et notamment aux mathématiques, et de ce fait améliorer l'image des sciences dès les classes du primaire.

Intervenant également depuis 10 ans en préparation au CAPES de mathématiques, je suis conscient que le concours, et en conséquence sa préparation, n'est pas en rapport avec la réalité actuelle de l'enseignement des maths en second degré. Outre la préparation à leur futur métier, je souhaite que l'on développe chez les futurs (et jeunes) enseignants le plaisir à faire des mathématiques.

Je suis membre de l'APMEP depuis quatre ans. Je fais également partie du comité de la régionale Lorraine.

C'est au nom de ces différents engagements que je pose ma candidature au comité national

**Catherine COMBELLES (ex Dufossé)** Candidature soutenue par la régionale d'Aix-Marseille

Lycée, Marseille-Veyre

L'enseignement des mathématiques ne va pas bien, et notre profession doit plus que jamais faire face à toutes sortes de problèmes : transformation du bac, redéfinition des filières du lycée, mise en forme de ce fameux « socle commun » qui ne doit se traduire ni par un apprentissage intensif de quelques méthodes de calcul imposées, ni par une perte de culture, transformation du métier d'enseignant, recours intelligent aux possibilités apportées par l'ordinateur et le net, les chantiers à traiter sont nombreux et passionnants. Le Comité National de l'APMEP est un lieu de discussion et de réflexion où peuvent librement s'exprimer et converger les demandes, les besoins, et les propositions de solutions des professeurs «de base» que nous sommes. J'apprécie sa diversité, sa générosité et son niveau élevé de réflexion, et serais donc très honorée d'y participer à nouveau.

**Brigitte DODY**

Candidature soutenue par la régionale d'Aix-Marseille

Collège J. Moulin, Salon de Provence

Membre du bureau de la régionale d'Aix-Marseille depuis plusieurs années et responsable de la commission collègue au niveau national, je souhaite prolonger ce travail en participant aux instances nationales de l'APMEP.

Plus particulièrement, une réflexion est actuellement en cours sur l'organisation de l'enseignement au collège et ce débat me semble un enjeu important pour les prochaines années.

**Bruno DESCROIX**

Candidature soutenue par le Comité National

Lycée Louise Michel, Bobigny

J'enseigne depuis sept ans dans des lycées de Seine-Saint-Denis à Villepinte dans un premier temps et aujourd'hui à Bobigny, après une année de stage passée au sein du lycée Louis le Grand à Paris.

J'ai raconté ces premières années d'enseignement dans un livre (« *Demain les profs* »), dont Henri Bareil a bien voulu rendre compte dans la dernière livraison de la revue de l'association.

A 33 ans, je ne fais plus partie – en tout cas de moins en moins - de ces jeunes enseignants dont on parle beaucoup actuellement. Cette actualité soudaine liée aux départs en retraite massifs au cours des années qui viennent et les interrogations qui l'accompagnent (quelle transmission de la part de la génération qui s'apprête à partir en retraite ? quelle formation pour les jeunes



enseignants ? quels projets pour l'école ?) ont été au cœur des réflexions que j'ai tenté de mener dans cet ouvrage.

Je crois que notre métier est en train d'évoluer profondément parce que la société change bien évidemment mais également parce que les conditions d'enseignement sont devenues très différentes d'un établissement à l'autre. L'école peine parfois à assurer la promotion sociale qui est pourtant l'un de ses fondements.

J'ai essayé de décrire à partir de mon expérience comment, face à ces évolutions, au sein des établissements des expériences étaient tentées, des dispositifs innovants mis en place. Il me semble toutefois que, sans relais, sans davantage d'échanges, sans un soutien plus clair des différentes institutions, ces efforts des uns et des autres au niveau local ne parviennent pas à engendrer de transformations plus profondes. L'APMEP est un lieu où cette réflexion sur les évolutions du système éducatif est menée, un lieu qui favorise ces échanges d'expériences. J'espère pouvoir participer pleinement et activement à cette aventure au sein du Comité national.

**Geneviève DUPIN**

Candidature soutenue par la régionale  
d'Aquitaine

Lycée polyvalent F. Mauriac, Bordeaux

J'enseigne depuis plus de trente ans et je suis adhérente à l'APMEP depuis plus de vingt ans. Je participe depuis de nombreuses années aux réunions de la régionale d'Aquitaine et je pense que je peux mettre, au service du comité national, mon expérience, pour que l'APMEP puisse continuer à défendre les mathématiques et leurs enseignants en particulier face à la désaffection croissante des élèves pour les filières scientifiques.

**Marie José BALIVIERA**

Candidature soutenue par le Comité  
National.

Candidature soutenue par la régionale  
de Lorraine

Lycée Professionnel Guesler, Raon L'Etape

Adhérente à l'A.P.M.E.P depuis de nombreuses années, je suis membre du comité de la régionale de Lorraine depuis presque aussi longtemps. Je participe aux travaux de la commission Lycée Professionnel et à ceux du groupe Jeux. Je m'intéresse aux élèves en grande difficulté et j'estime indispensable de défendre l'enseignement des mathématiques dans toutes les filières et plus particulièrement en LP.

Déjà membre du comité national à plusieurs reprises, l'A.P.M.E.P m'a beaucoup apporté et je suis prête à mettre une nouvelle fois mes compétences à son service.

**François COUTURIER**

Candidature soutenue par la régionale  
de Franche Comté

Université de Franche Comté

Membre du bureau en 2003-2004, j'ai participé à l'introduction d'abcdebat-APMEP comme outil de communication informatique à l'intérieur de l'APMEP. Je me déclare candidat pour apporter mes compétences à l'association dans le domaine des TICE.

**Pierre FERRADOU**

Collège Pasteur, Créteil

Je ne sais pas si ma candidature au comité national peut être intéressante pour notre association car je serai atteint par la limite d'âge en février 2007. Je suis en poste dans un collège de banlieue à Créteil. Et le lien avec notre association m'a toujours été très précieux, même s'il se faisait presque uniquement par l'intermédiaire des bulletins. Et j'ai toujours apprécié les positions prises par notre association ainsi que les idées développées, mais ayant beaucoup de charges familiales, je n'ai pas pu prendre de responsabilité.

Si ma candidature est envisageable, je pourrais communiquer les quelques idées qui me tiennent à coeur.

J'ai un parcours un peu particulier, surveillant, MA2, MA3, AE, et ... certifié par promotion interne.

**Mickaël GAGIN**

Candidature soutenue par la régionale  
de Bourgogne

Collège Abel Minard, TONNERRE.

Je suis un jeune collègue TZR ayant découvert de nombreux établissements durant mes premières années.

Toute cette période m'a conforté dans l'idée que le partage de nos expériences et l'échange entre collègues sont des composantes essentielles de notre métier.

Dans cette optique, je propose donc ma candidature au comité national de l'APMEP.

**Jean-Pierre GERBAL**

Lycée Jean ZAY, Orléans

Je me présente donc aux suffrages des adhérents de l'APMEP pour deux raisons. En tout premier lieu, accompagner la nécessaire mutation du collège. Tant par sa géographie ségrégative de recrutement que par les contenus qu'il propose, le collège, constitué sur le modèle du lycée (j'ai en mémoire les conférences de

Pau) et se donnant pour objectif de préparer l'entrée au lycée, n'est plus à même d'aider efficacement nos enfants de tous milieux à bien préparer leur future vie citoyenne dans une démocratie. Si l'enseignement des mathématiques ne peut agir sur la géographie, du moins peut-il évoluer dans ses contenus avec le souci de mener l'ensemble d'une classe d'âge, ou peu s'en faut, au plus haut niveau d'une connaissance réellement commune des mathématiques, à la fois pour leur côté formateur de l'esprit que pour leur côté clé d'accès à de nombreux autres savoirs. Aussi, nous devons avoir le courage d'examiner tous les contenus, actuellement enseignés ou non, afin de proposer une refonte répondant à cet objectif.

En second lieu, réfléchir au rôle de l'APMEP dans l'Education Nationale. Association corporatiste, elle doit entretenir un dialogue permanent avec l'institution mais elle doit aussi penser et communiquer en toute indépendance, tant au niveau national qu'au niveau local. C'est la condition nécessaire pour que l'APMEP soit perçue positivement par l'ensemble des collègues et non comme un relais, certes sympathique, des inspections ou des couloirs du ministère.

**Martine ALLET**

Candidature soutenue par la régionale  
de Montpellier

Collège Capouchiné, Nîmes

Enseignante depuis 1983, après mon stage j'ai été en poste au Lycée de Mantes la Jolie(78), mais étant originaire du Gard avec mon mari, professeur de mathématiques, nous avons demandé notre mutation pour le Midi et je suis «prof de collège» à Nîmes depuis 12 ans.

Mère de 4 enfants (20 ans, 18 ans, 16 ans et 7 ans), il m'arrive de trouver que le temps passe bien vite. Je présente malgré tout ma candidature au comité, soutenue par la régionale de Montpellier, car je pense qu'aujourd'hui plus que jamais nous devons rester mobilisés pour défendre l'enseignement des mathématiques.

La liaison CM 2-6° est une des choses qui me tient à coeur, je pense que l'enfant doit être initié au raisonnement mathématique le plus tôt possible, la classe de 6° est riche en réinvestissement des acquis et c'est l'année de l'apprentissage d'une rigueur nouvelle.

Professeur principal de 3°, j'ai aussi un regard dirigé vers les Lycées.

**Isabelle JACQUES**

Candidature soutenue par la régionale  
de Lorraine.

Collège "René Nicklès", DOMMARTEMONT

Après avoir enseigné 3 ans en France, j'ai enseigné 11 ans en Inde de 1985 à 1996. A mon retour en France, en 1996, j'ai réalisé combien je devais changer

ma façon d'enseigner. Je me suis inscrite à un maximum de stages de formation continue. J'ai découvert l'APMEP grâce à l'organisation de la journée régionale. J'ai adhéré ce jour là et depuis, je fais partie du bureau de la régionale. J'ai trouvé à l'APMEP le laboratoire d'idées dont j'avais besoin pour renouveler mon enseignement. Grâce à l'APMEP, dans la régionale et aux journées nationales, j'ai pu profiter des expériences des collègues pour m'aider à monter un projet de travaux croisés, d'IDD, pour construire mon cours en 4ème d'Aide et Soutien. A mon tour, j'ai partagé ces expériences lors des ateliers et groupes de discussion des journées régionales. Enfin, je suis particulièrement impliquée dans la promotion de l'utilisation des TICE dans les cours de mathématiques, c'est dans ce domaine que je travaille avec l'Inspection régionale de Mathématiques afin de promouvoir cette utilisation chez les collègues de l'Académie. En participant au comité de l'APMEP, j'espère partager mon expérience, profiter de celles des autres et participer aux réflexions sur l'organisation de notre enseignement afin que les mathématiques aient toute leur place dans l'enseignement de tous et qu'elles attirent à elles davantage d'étudiants.

**Gérard BONNEVAL**

Candidature soutenue par la régionale  
de Bourgogne

Lycée Joseph Fourier, Auxerre

Adhérent à l'APMEP depuis plus d'une trentaine d'années, j'ai été sollicité pour me présenter au Comité National une nouvelle fois (J'ai en effet déjà été membre de ce Comité au début des années 80 et à la fin des années 90).

Enseignant en lycée polyvalent (ES, S, SMS, STI, STT), je suis très sensible en particulier aux séries dites "technologiques" et notamment à la série SMS. Je "milite" d'ailleurs depuis plusieurs années pour faire évoluer les programmes de cette série, afin que ceux-ci correspondent davantage aux profils des élèves et à leurs débouchés.

Par ailleurs, ayant été responsable de la commission APMEP - Inter IREM Manuels Scolaires, je me sens toujours concerné par le contenu des manuels et je suis attaché aux efforts qui peuvent être faits pour une meilleure lisibilité de ces ouvrages.

Un dernier point : je travaille dans le groupe "Filles et Technologies" de l'Yonne où nous réfléchissons sur les inter-actions différentes qui peuvent exister entre les professeurs et leurs élèves selon qu'il s'agit de filles ou de garçons, et plus généralement, nous essayons de réfléchir et de mettre en place des actions pour aider les filles à diversifier leurs choix d'orientation, en particulier vers des filières scientifiques, technologiques ou professionnelles. Le Bulletin Vert de l'APMEP s'est d'ailleurs fait l'écho de ce travail en 2002.